

Ce communiqué ne constitue pas une offre en vue de l'acquisition, ni une sollicitation en vue de la vente de titres financiers.

COMMUNIQUÉ

Marseille, le 23 mai 2016

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ OU PUBLIÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

La **Ville de Marseille** mandate **Nomura International Plc** en qualité de Structuring Advisor pour examiner les alternatives d'aménagement de son profil d'amortissement de sa dette. Ceci pourrait inclure, mais pas uniquement, un éventuel rachat ou échange partiel ou total des obligations d'un montant de 150.000.000 EUR portant intérêt au taux de 4.000 % venant à échéance en juillet 2022 (ISIN : FR0011290964). Aucune décision n'a à ce stade été prise par la Ville.

A l'issue de l'analyse, la Ville de Marseille se réservera le droit de procéder, ou non, à une ou plusieurs éventuelles opérations de rachat ou d'échange d'obligations admises aux négociations sur EURONEXT-PARIS, sous réserve des restrictions d'offre usuelles.

Contacts du Structuring Advisor :

Simon Taillefer & Fabien Dusseaux

Solutions Group

Nomura International Plc

Tél. : +44 7917 882 549

simon.taillefer@nomura.com

fabien.dusseaux@nomura.com

**L'Adjoint Délégué aux Finances,
au Budget et à la Charte Ville Port**



Roland BLUM

Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat, de titres dans une quelconque juridiction y compris en particulier en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Les titres qui pourront être éventuellement émis dans le cadre d'une éventuelle offre d'échange mentionnée dans le présent communiqué ne feront l'objet d'aucune offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente aux Etats-Unis des valeurs mobilières de la Ville de Marseille et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans avoir été enregistrées ou avoir bénéficié d'une exemption d'enregistrement conformément aux « U.S. Securities laws ».